Légende

- Limite communale
- Limite de zones
- Espace boisé classé (R123-11a)
- Emplacement réservé (L151-41 et R123-11 d)
- Voir obligatoirement les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) (L151-7 et R123-3 1)
- Servitudes d' attente de projet (L151-41, 5°)
- Espaces contribuant aux continuités écologiques et à laTrame Verte et Bleue - i) de l'article R123-11
- Espaces contribuant aux continuités écologiques et à laTrame Verte et Bleue forestière - i) de l'article R123-11
- Plan de Prévention des Risques (PPR) - Inondation
- Plan de Prévention des Risques (PPR) - Mouvement de terrain
- Plan de Prévention des Risques (PPR) - Inondation et Mouvement de terrain
- Limitations particulières d'implantation des constructions
- Limitations particulières d'implantation des constructions - Servitude d'alignement
- Protection au titre de l'Article L151-38 du Code de l'Urbanisme
- Protection au titre de l'Article L151-19 du Code de l'Urbanisme - BâtI
- Plantation à réaliser

Information

Zone d'effet de flux thermiques

- Zone d'effet de flux thermiques - Limite de zone Z1
- Zone d'effet de flux thermiques - Limite de zone Z2
- Cavités souterraines (R111-2)
- Zones d'aléas des cavités souterraines (R111-2)
- Aléas miniers (R111-2)

DPU :

Par délibération du conseil municipal du 30/06/2017, un Droit de Préemption Urbain est institué sur l'ensemble des zones urbaines et d'urbanisation future du Plan Local d'Urabnisme.

COMMUNE D'ARS-SUR-MOSELLE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

REGLEMENT

02.1/ Règlement graphique

1/2000°

Edition du document :	Date de référence :			Procédure en cours :
22 / 06 / 2017	Approbation du PLU	DCM	30 / 06 / 2017	-
AGURAM Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle 1 rue Mercier 57070 Metz Tel : 03 87 21 99 00				

Le fond parcellaire est donné à titre indicatif et n'engage en rien la responsabilité de l'AGURAM - Source D.G.I. 2016

Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle / Immeuble Eurotech / Cour Mansard / 57070 Metz / Tél : 03 87 21 99 00 / mail-contact@aguram.org / www.aguram.org